ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1968

21[e] Circonscription (Dauphine - Chaillot - Muette Nord)

INVESTI PAR L'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

PROFESSION DE FOI

La France vient de vivre un mois de mai tragique où l'anarchie et le désordre ont tenté de la submerger.

Le régime totalitaire et la dictature sont à nos portes.

C'est aujourd'hui un devoir sacré que de s'unir pour défendre LA REPUBLIQUE, LA LIBERTE, LA LEGALITE.

Vous me connaissez depuis bien des années et vous savez que je ne négligerai aucun effort pour que les Français continuent à vivre libres et selon leurs choix, pour que le sort des travailleurs et de nos anciens soit toujours amélioré et pour que l'avenir soit assuré à nos jeunes.

La situation est suffisamment sérieuse pour que chacun d'entre nous prenne ses responsabilités. Les grandes réformes nécessitées par l'évolution inéluctable de notre époque, doivent se faire dans l'ordre, pour avoir le maximum de chances de réussite pour tous et pour la France.

Vous me maintiendrez votre confiance pour défendre cet idéal, qui, je le sais, est également le vôtre.

D'avance, je vous en remercie.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Didier DELFOUR

Directeur de Sociétés
Officier de la Légion d'Honneur
Membre du Conseil d'Administration de District
Conseiller de Paris

Bernard LEPEU

Licencié en Droit H.E.C. 31
Industriel et Commerçant
Officier de la Légion d'Honneur
Président Honoraire du Tribunal de Commerce de la Seine

DEPUTE SORTANT

ELECTIONS LEGISLATIVES - JUIN 1968

21e Circonscription (Dauphine - Chaillot - Muette Nord)

UNION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE



VOTEZ BERNARD LEPEU

Licencié en Droit H.E.C. 31 - Industriel et Commerçant - Officier de la Légion d'Honneur
Président Honoraire du Tribunal de Commerce de la Seine

Député Sortant